Bulletin Officiel : N° 09 du 28.02.2020 Piliers publics : du 28.02.2020 au 28.03.2020

Ville de Monthey Chancellerie Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1 T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99 administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Miguel Angelo ALVES DE OLIVEIRA, domicilié à Collombey-Muraz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements : buvette de l'Association Portugaise, sise sur la parcelle

N° 1694, folio 32, au lieu-dit "Ilettes"

Adresse : Les Ilettes, halle "La Sentinelle"

Enseigne : "CENTRE PORTUGAIS"

Prestations : service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à

consommer sur place, lié à une buvette

Heures d'ouverture et de fermeture : Lundi : 11 h.00 à 14 h.00

Mardi au jeudi : 11 h.00 à 14 h.00 17 h.00 à 23 h.00

Vendredi : 11 h.00 à 14 h.00

17 h.00 à 24 h.00

Samedi et dimanche : 09 h.00 à 24 h.00

Début de l'activité : dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours, dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 28 mars 2020.

Monthey, le 28 février 2020